

VARIANTES SABLIERES DU LITTORAL/CAZOULS-LES-BEZIERS-MARAUSSAN (34)

Afin de connaître l'existence d'éventuelles variantes aux emprises de carrière portées par la société SABLIERES DU LITTORAL sur les communes de Cazouls-lès-Béziers et Maraussan , les démarches suivantes ont été entreprises.

- 1- Choix d'une zone d'études : un périmètre de 5 kilomètres avait été envisagé en premier lieu mais il a été réduit à environ 3 kilomètres (rayon communément retenu en carrière qui correspond au rayon d'affichage pour la rubrique ICPE N°2510-1) puis réajusté à la hausse en intégrant les limites des communes visées. Cf. carte de localisation 1/25 000 (page 1) ;
- 2- Recherche de la géologie : le critère numéro un pour une carrière correspond au gisement en place, à ses facilités d'accès et à sa composition ; ainsi c'est cette couche qui est affichée en premier sur le panel SIG. Cf. carte géologique (page 2) ;
- 3- Tri pour retenir les alluvions/sables/graviers : les autres sortes de gisements ont été exclus laissant apparaître un fond aérien là où les variantes ne sont pas possibles. Cf. carte géologique intéressante (page 3)
- 4- L'urbanisme : le deuxième aspect qui a été considéré correspond aux zonages d'urbanisme : en effet, il n'est pas possible d'envisager de carrière sur l'habitat existant ou sur des zones périphériques reconnues comme étant des réserves foncières urbaines à court et moyen terme : ainsi les secteurs U et AU des Plans Locaux d'Urbanisme des communes visées ont été enlevées. Cf. carte géologique intéressante, sans PLU (page 4)
- 5- Monuments historiques et périmètres de protection : l'existence de tels bâtiments engendre des complications dans le montage du projet et aurait entraîné soit des motifs de refus soit des mesures importantes sur les aspects patrimoniaux et visuels ; les périmètres de protection associés ont donc été cartographiés, limitant encore les zones potentielles d'implantation de la carrière. Cf. carte géologique intéressante sans PLU, sans périmètre de protection (page 5)
- 6- Servitudes d'utilité publique : l'effet cartographique est moindre pour ce critère d'exclusion ; cf. carte page 6

- 7- Prescriptions archéologiques : la carte en page 7 prend en compte ces dernières mais l'impact est là aussi limité.
- 8- Hydrographie : les zones occupées par des plans d'eau et cours d'eau sont exclus à ce stade ; il n'y a pas de zone humide de type RAMSAR dans ce secteur d'études. Cf carte page 8.
- 9- Captages : sur la carte en page 9 c'est les captages et leurs périmètres de protection associés qui ont permis d'exclure de nouveaux terrains : ainsi les zones pouvant constituer des variantes sont à nouveaux réduites : seules les aplats encore colorés sont à considérer à ce stade.
- 10- Zones inondables : en raison de la présence de l'Orb à proximité, ce critère a son importance localement et entraîne un autre gel de parcelles : cf. carte page 10.
- 11- Autres industries extractives : l'objectif de ce cliché est de montrer qu'une partie des autres secteurs viables ont soit déjà été extraits (conduisant à des plans d'eau notamment) soit sont en cours d'usage.
- 12- Limons : la carte en page 12 montre les zones de géologie riches en limon ;
- 13- Variantes : la carte en page 13 s'est focalisée sur les zones de gisements moins riches en limons et donc environnementalement (vis-à-vis de la consommation en eau notamment) et économiquement plus viables. Les zones NATURA 2000 et ZNIEFF ont été recherchées mais aucune n'impacte directement le secteur d'étude ou en tout cas n'a d'effet significatif pour le choix des variantes. Elles sont portées sur cette dernière carte. A noter que les Plans Nationaux d'Actions suivants : Chiroptères, odonates, Cistude d'Europe et Lézard ocellé sont présents sur le secteur mais compte-tenu de leurs superficies très importantes, elles ne peuvent pas constituer un critère en soit de choix de variante.

A l'issue de tout ce travail réalisé à l'aide de données en ligne et avec l'outil de requêtes QGIS les secteurs « variantes » relictuels se révèlent peu nombreux. Certains sont très petits et/ou ont une forme trop allongée pour constituer une emprise suffisante ; de plus leur acquisition foncière aurait été complexe et avec le maintien d'une bande 10 mètres périphériques les terrains exploitables auraient eu une surface trop réduite pour justifier de telles distances à parcourir entre la zone d'extraction et les installations de traitement. Si il avait été retenu d'exploiter plusieurs emprises en parallèle ou à la suite cela aurait inmanquablement engendré un mitage du territoire.

Seuls quatre secteurs ressortent donc :

- 1- Cette emprise est relativement éloignée de l'installation de traitement ; seule la partie centrale est suffisamment large pour être exploitée et son exploitation aurait nécessité l'usage de camions, les dumpers ne pouvant pas circuler sur des voies publiques et sans aménagement d'une voie privée spécifique (avec là aussi une problématique foncière, économique mais aussi écologique via les émissions supplémentaires de gaz à effet de serre émises pour le transport des matériaux bruts).
- 2- Cette zone est de bonnes dimensions mais elle présente l'inconvénient d'être située entre deux regroupements d'habitats (Lignan-sur-Orb et Corneilhan) et aurait nécessité d'utiliser un des ponts au-dessus de l'Orb matérialisés en violet sur le plan de la page 13 avec pour l'option sud, une traversée de zones habitées. Le transport de matériaux bruts vers les installations de traitement existantes constitue là aussi un frein indéniable.
- 3- Il s'agit d'un secteur de petites dimensions qui n'aurait pas suffi pour une réserve de gisement de trente ans d'autant qu'à proximité de l'Orb l'épaisseur de gisement sans exploitation en eau est faible : il aurait fallu l'associer au secteur 1 avec les inconvénients cités plus haut. Ce site est plus proche et du même côté de l'Orb mais là aussi l'absence de traversée du village de Maraussan aurait nécessité des aménagements lourds pour le transport des matériaux bruts.
- 4- **C'est ce grand ensemble qui a été retenu et qui présente les avantages indéniables suivants : prise en compte des grands enjeux du territoire, distance minimale entre les zones d'extraction et les installations de traitement en place ; réserve foncière pour l'exploitation pour une longue durée et terrains pour mesures compensatoires attenants. Par suite, l'impact sur le milieu naturel est réduit et il s'agit de la variante la plus logique et la meilleure sur le plan environnemental et humain.**

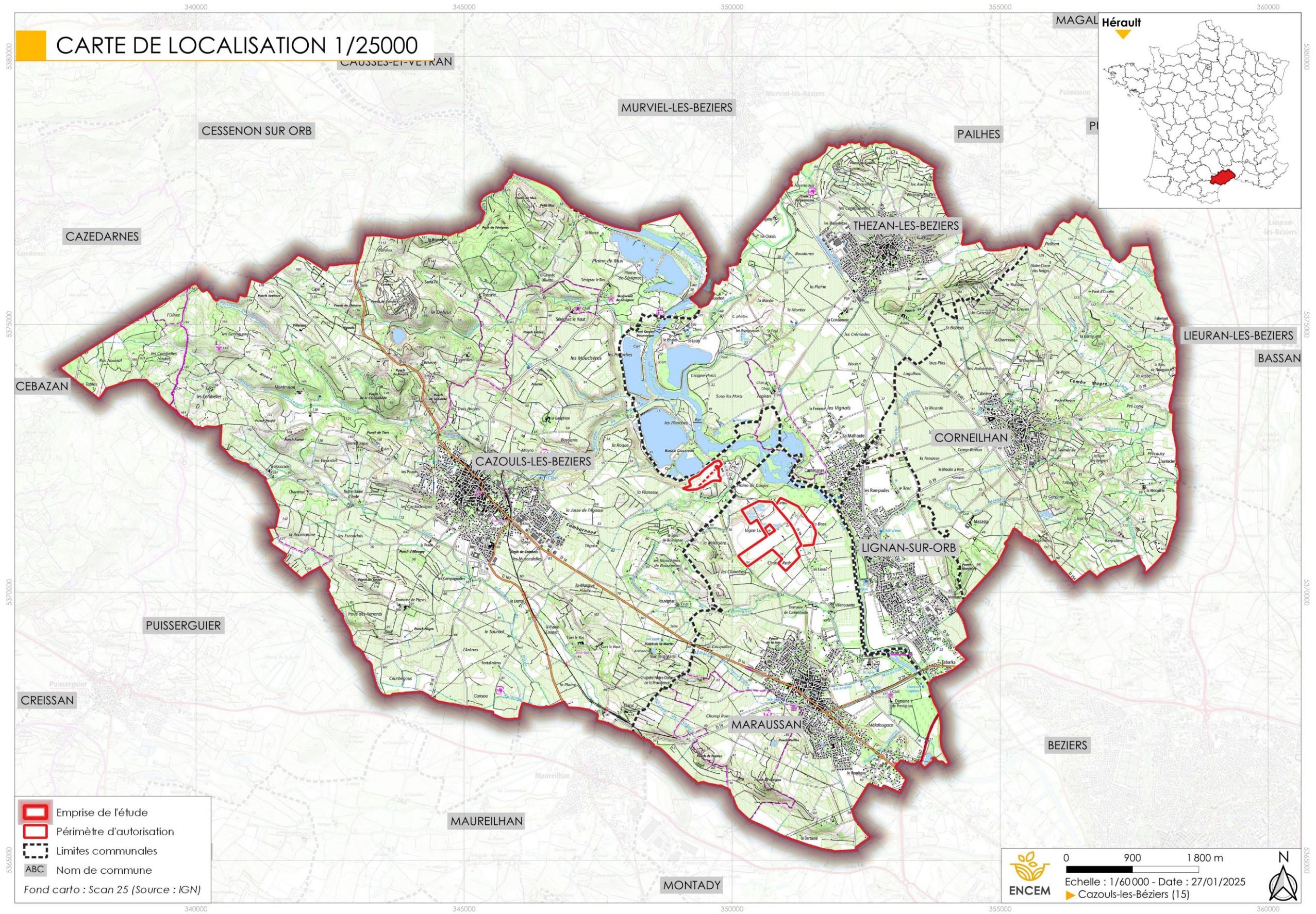
Pour conclure les emprises retenues et réduites pour notamment prendre en considération les enjeux écologiques au sens large (incluant les habitats dont les boisements et l'eau, la faune et la flore) sont représentées en rouge sur les plans et sont bien dans l'ensemble de la variante la plus pertinente.



Etude SIG

Carrière de Cazouls-lès-Béziers (34)





CARTE DE LOCALISATION 1/25000



-  Emprise de l'étude
-  Périmètre d'autorisation
-  Limites communales
-  Nom de commune

Fond carto : Scan 25 (Source : IGN)



0 900 1800 m

Echelle : 1/60000 - Date : 27/01/2025

 Cazouls-lès-Béziers (15)

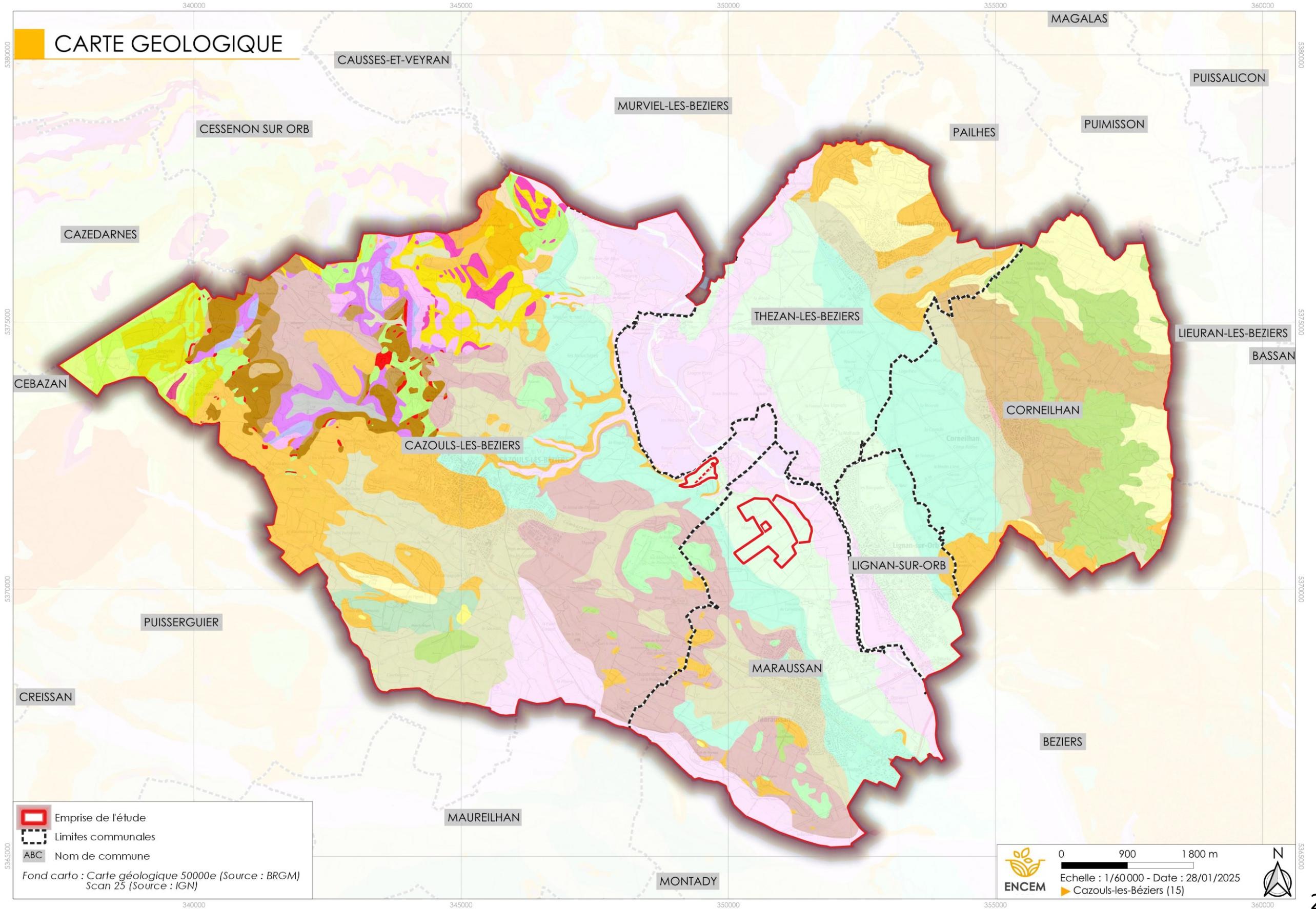


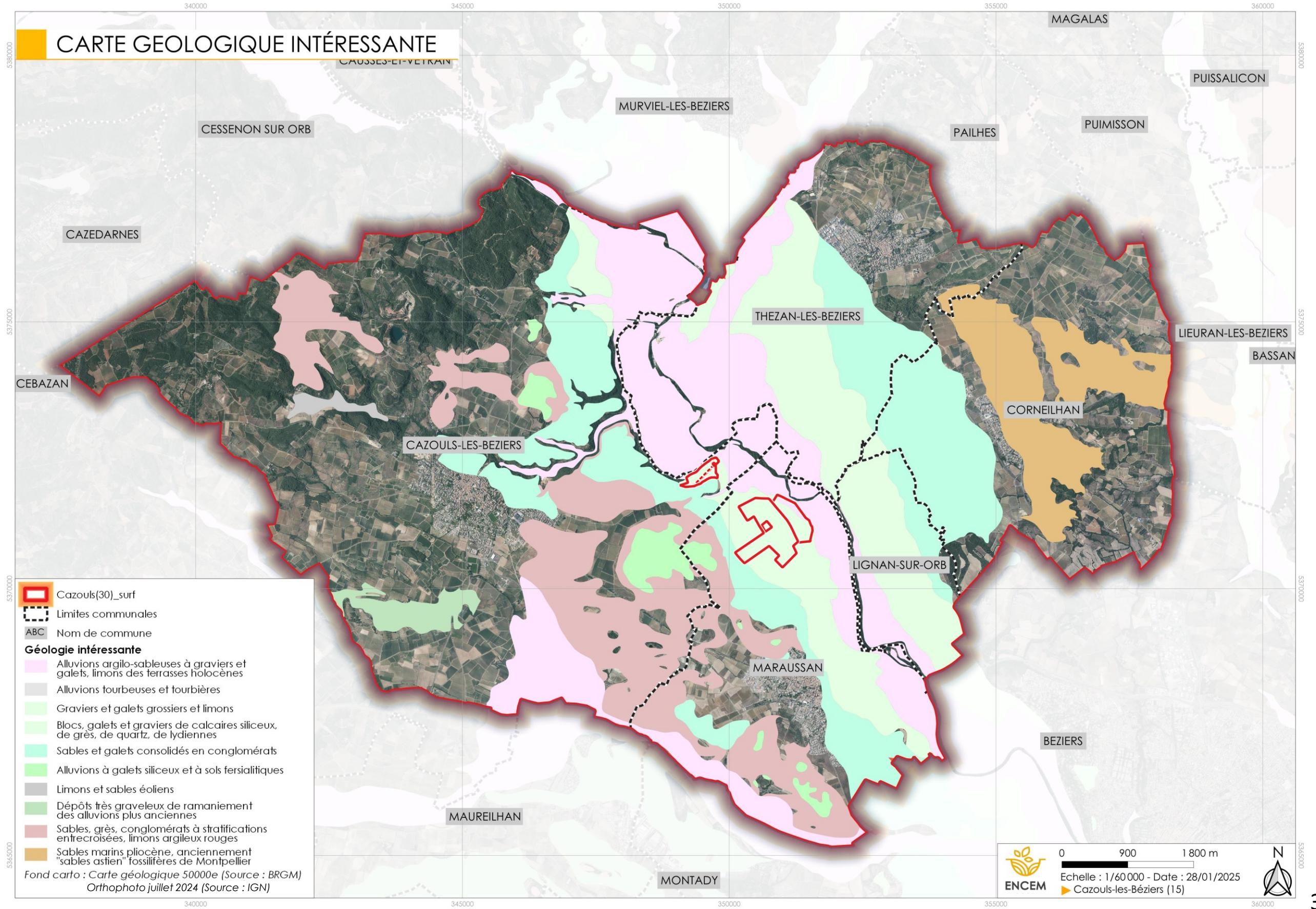
Carrière de Cazouls-lès-Béziers

SITUATION GÉOLOGIQUE GÉNÉRALE



ENCEM

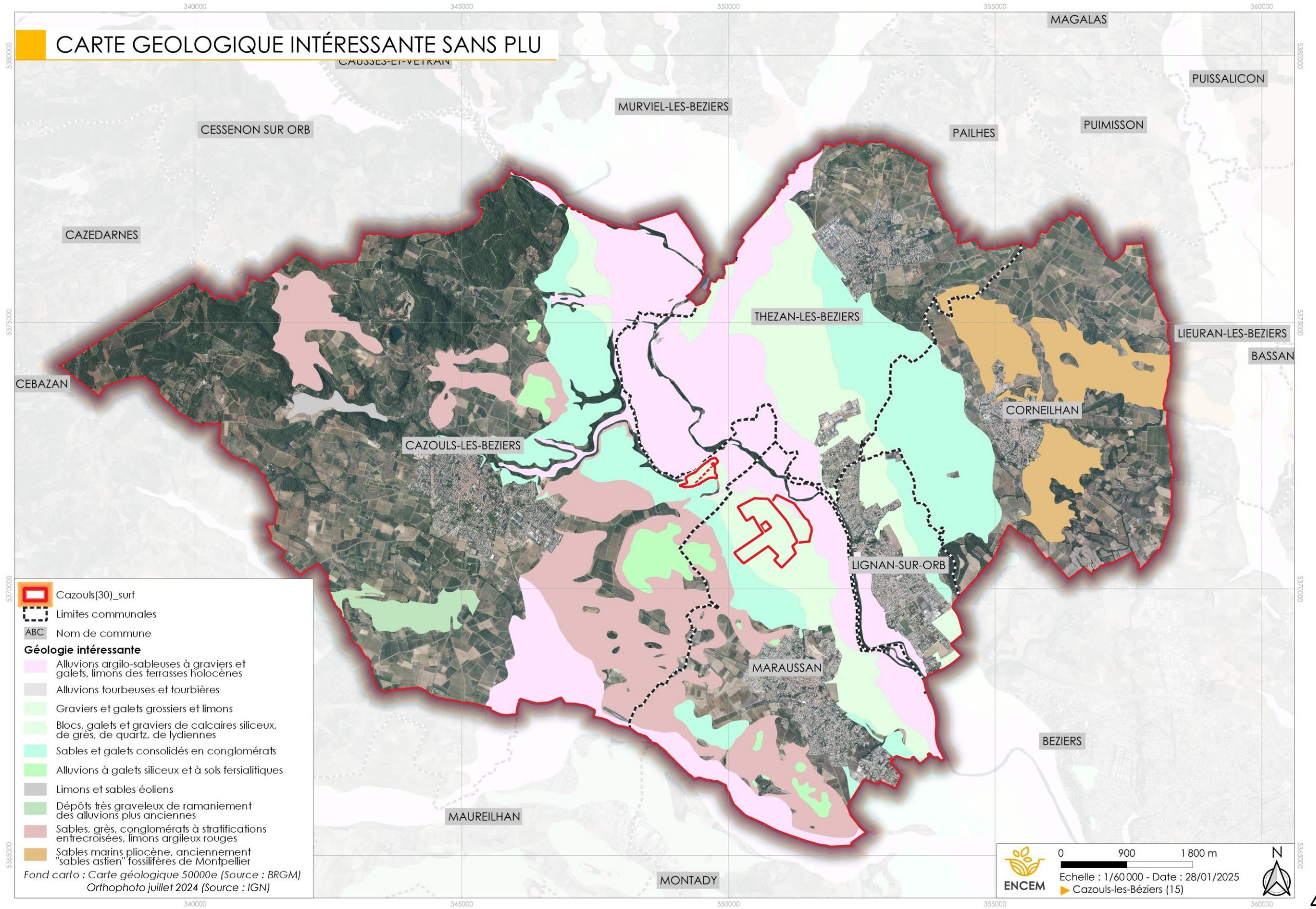




SITUATION GÉOLOGIQUE INTÉRESSANTE : Sans les zones U et AU des PLU



ENCEN



CARTE GEOLOGIQUE INTÉRESSANTE SANS PLU

Legend:

- Cazouls(30)_surf
- Limites communales
- ABC Nom de commune

Géologie intéressante

- Alluvions argilo-sableuses à graviers et galets, limons des terrasses holocènes
- Alluvions tourbeuses et tourbières
- Graviers et galets grossiers et limons
- Blocs, galets et graviers de calcaires siliceux, de grès, de quartz, de lydienes
- Sables et galets consolidés en conglomérats
- Alluvions à galets siliceux et à sols fersialitiques
- Limons et sables éoliens
- Dépôts très graveleux de ramaniement des alluvions plus anciennes
- Sables, grès, conglomérats à stratifications entrecroisées, limons argileux rouges
- Sables marins pliocène, anciennement "sables astien" fossilifères de Montpellier

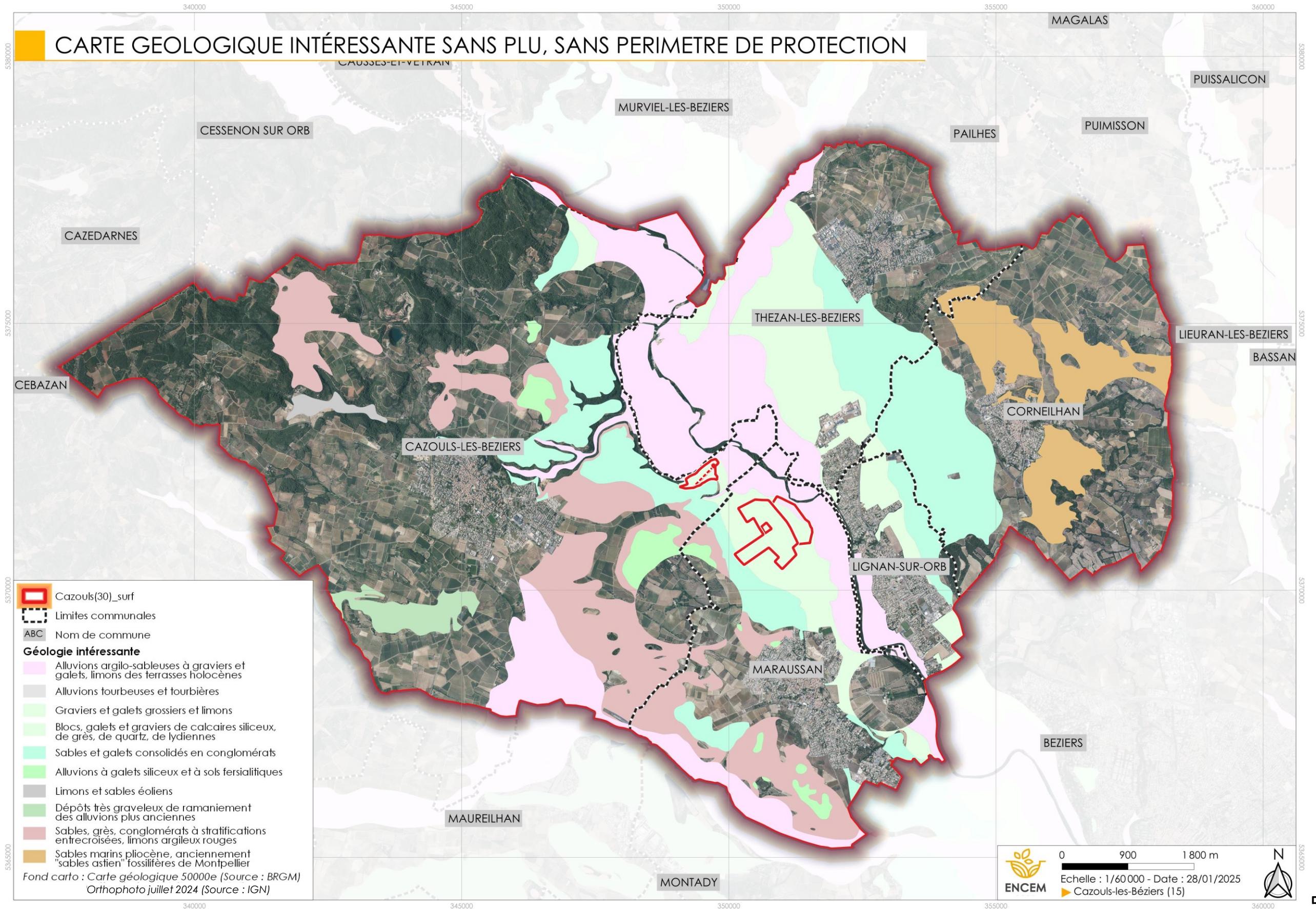
Fond carto : Carte géologique 50000e (Source : BRGM)
Orthophoto juillet 2024 (Source : IGN)

ENCEN

0 900 1800 m

Echelle : 1/60 000 - Date : 28/01/2025

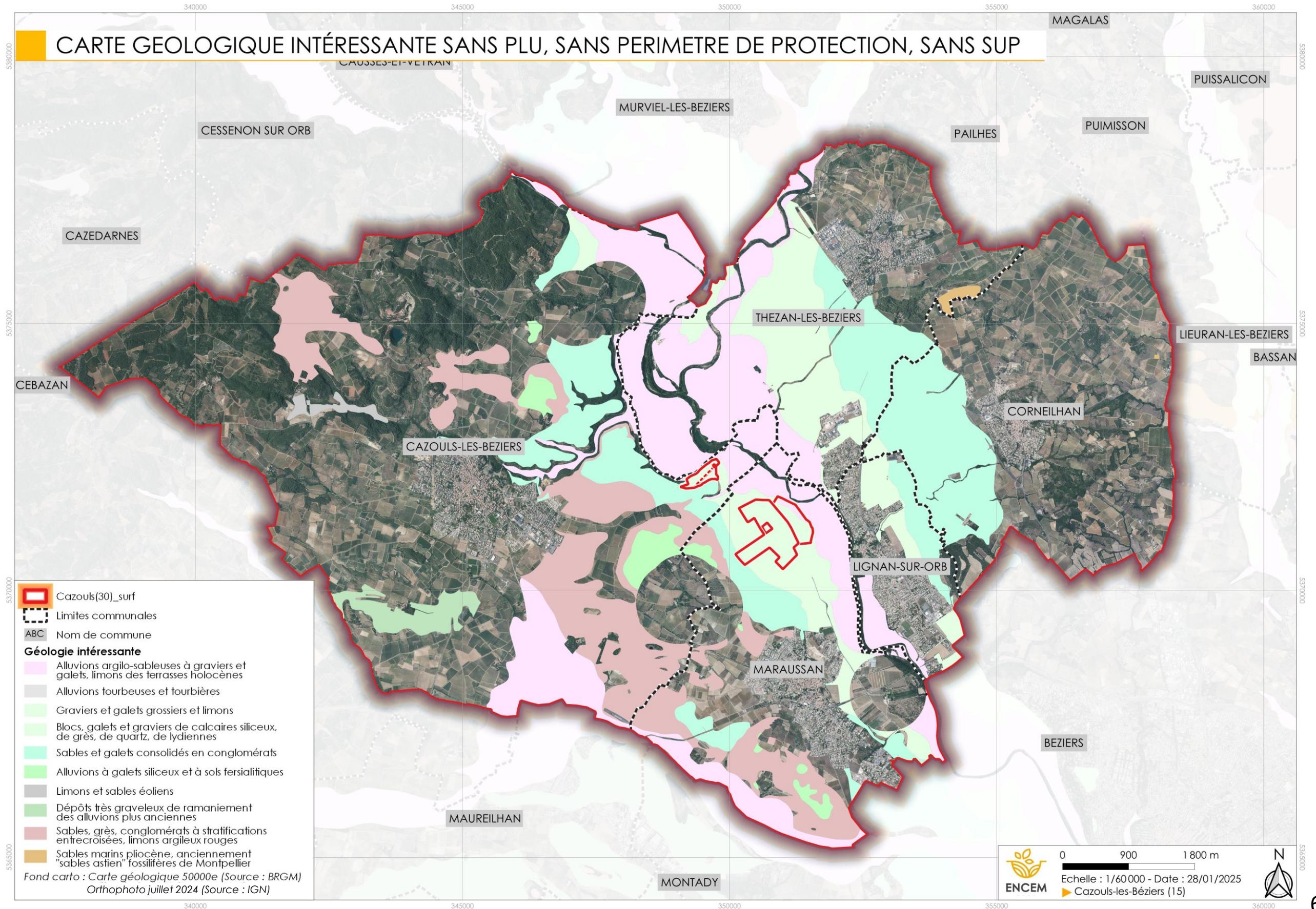
▶ Cazouls-les-Béziers (15)

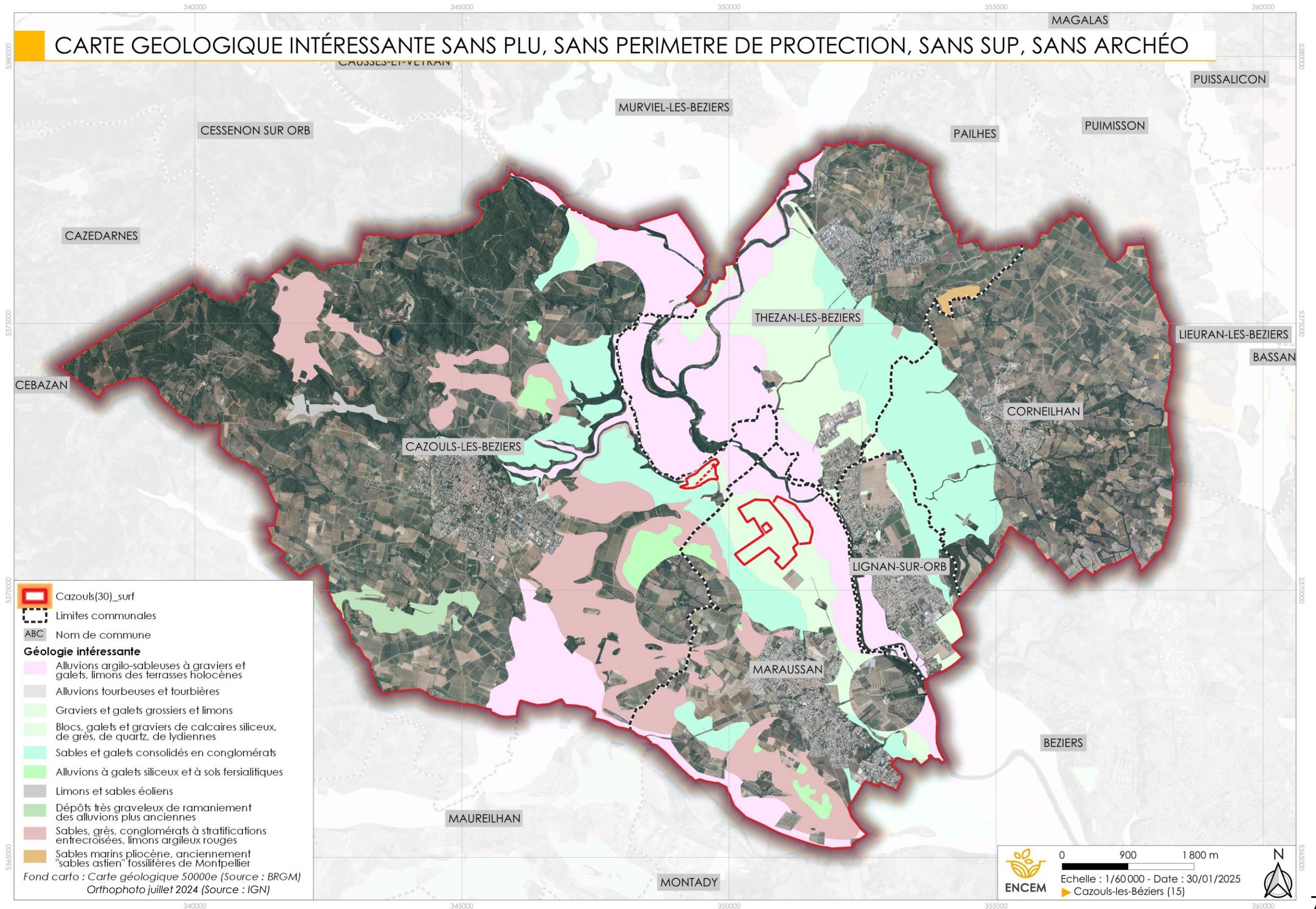


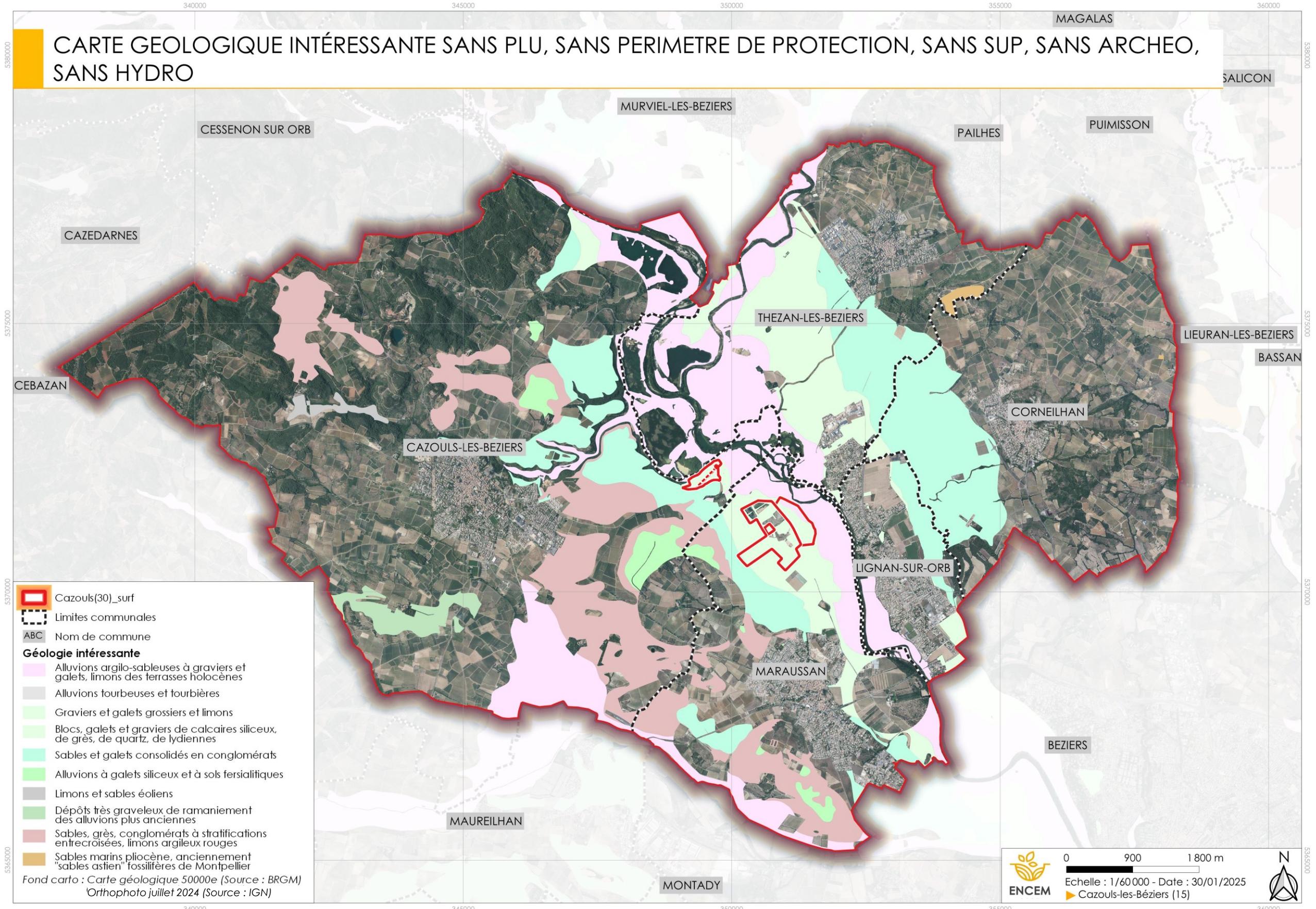
SITUATION GÉOLOGIQUE INTÉRESSANTE : Sans les périmètres de prescription des SUP

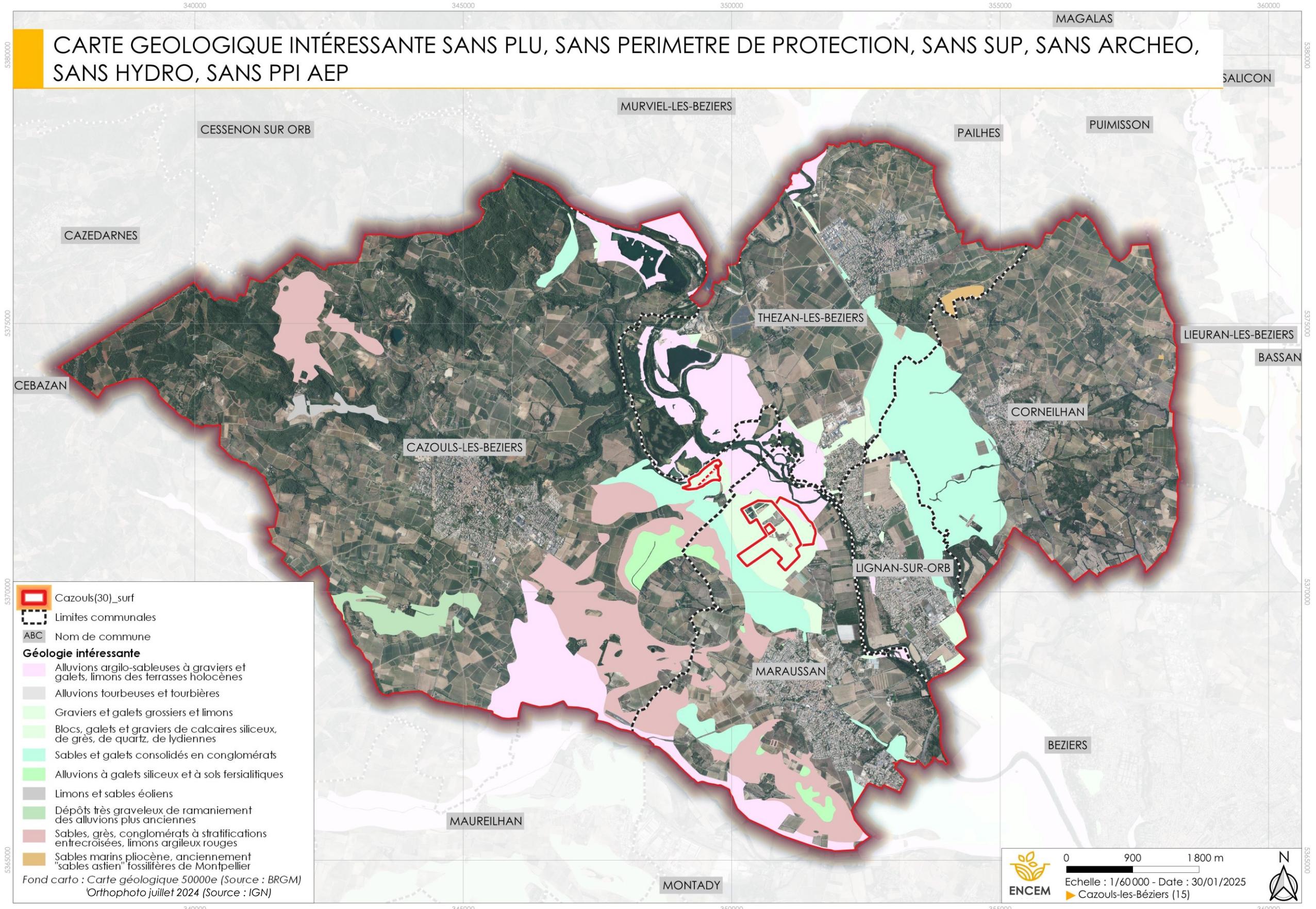


ENCEM





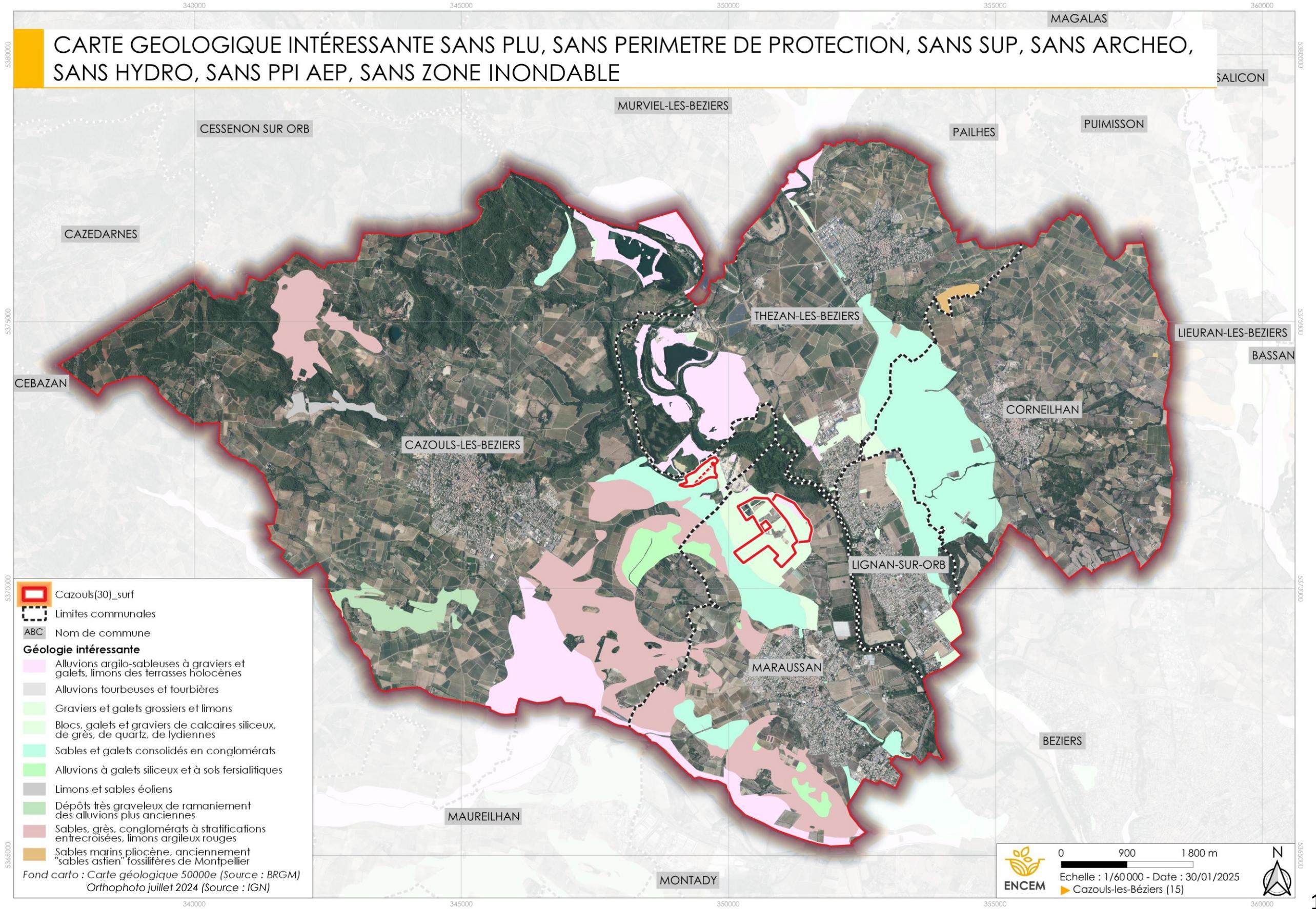




SITUATION GÉOLOGIQUE INTÉRESSANTE : Sans les zones inondables



ENCEM



CARTE GEOLOGIQUE INTÉRESSANTE SANS PLU, SANS PERIMETRE DE PROTECTION, SANS SUP, SANS ARCHEO, SANS HYDRO, SANS PPI AEP, SANS ZONE INONDABLE

Cazouls(30)_surf

Limites communales

ABC Nom de commune

Géologie intéressante

- Alluvions argilo-sableuses à graviers et galets, limons des terrasses holocènes
- Alluvions tourbeuses et tourbières
- Gravieres et galets grossiers et limons
- Blocs, galets et graviers de calcaires siliceux, de grès, de quartz, de lydienes
- Sables et galets consolidés en conglomérats
- Alluvions à galets siliceux et à sols fersialitiques
- Limons et sables éoliens
- Dépôts très graveleux de ramaniement des alluvions plus anciennes
- Sables, grès, conglomérats à stratifications entrecroisées, limons argileux rouges
- Sables marins pliocène, anciennement "sables astien" fossilifères de Montpellier

Fond carto : Carte géologique 50000e (Source : BRGM)
Orthophoto juillet 2024 (Source : IGN)

0 900 1800 m

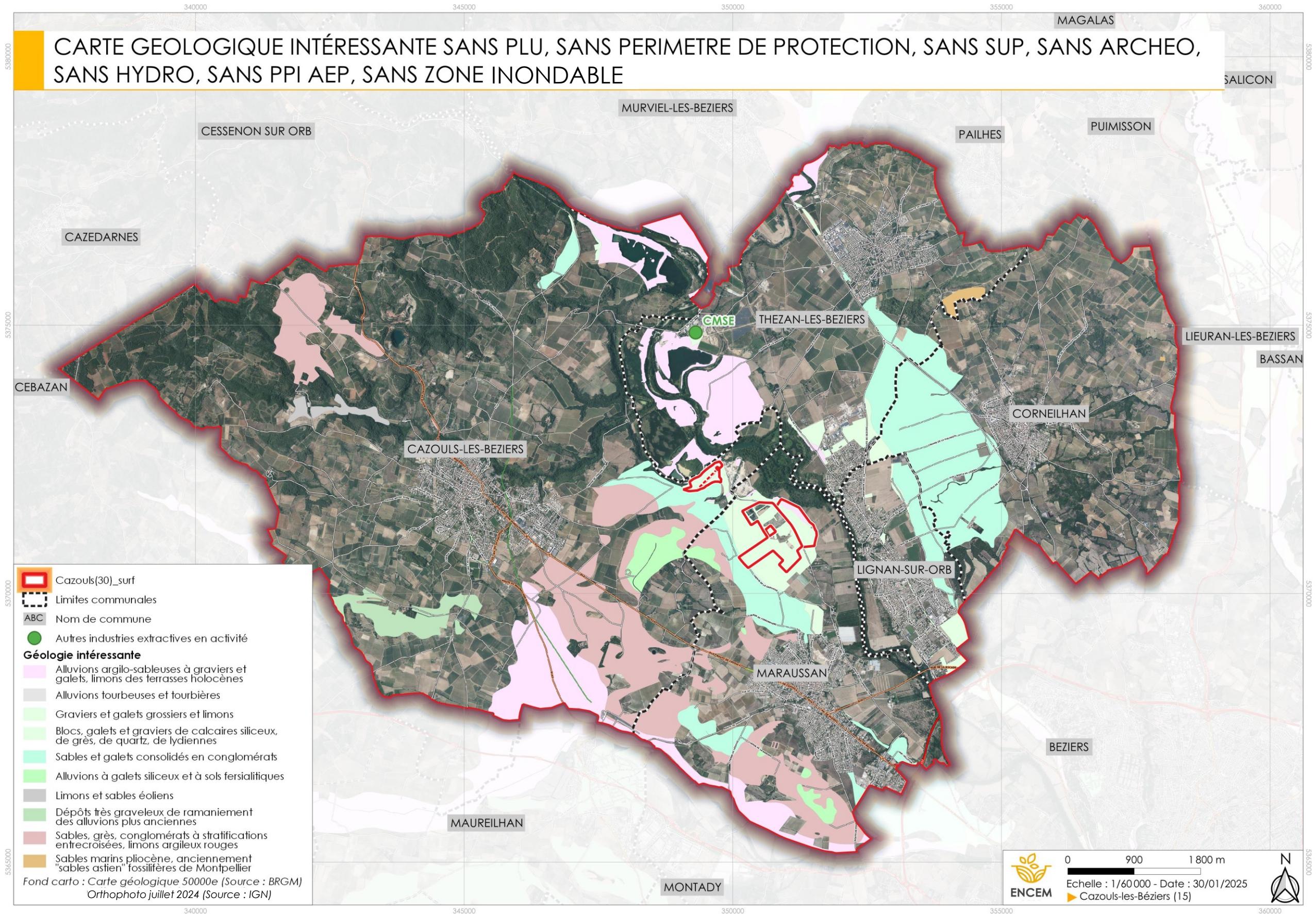
Echelle : 1/60 000 - Date : 30/01/2025

Cazouls-les-Béziers (15)

SITUATION GÉOLOGIQUE INTÉRESSANTE : Autres industries extractives en activité



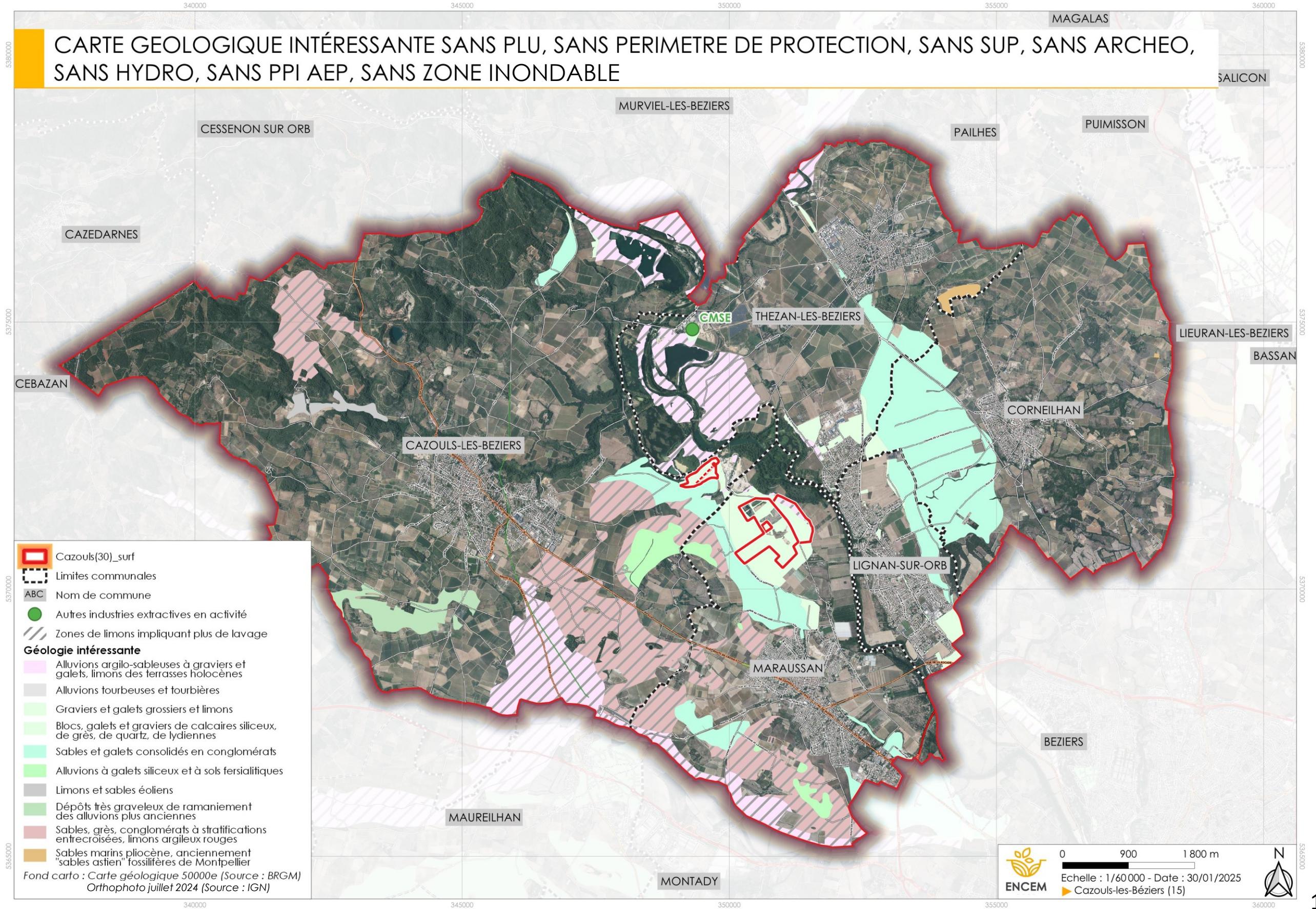
ENCEM



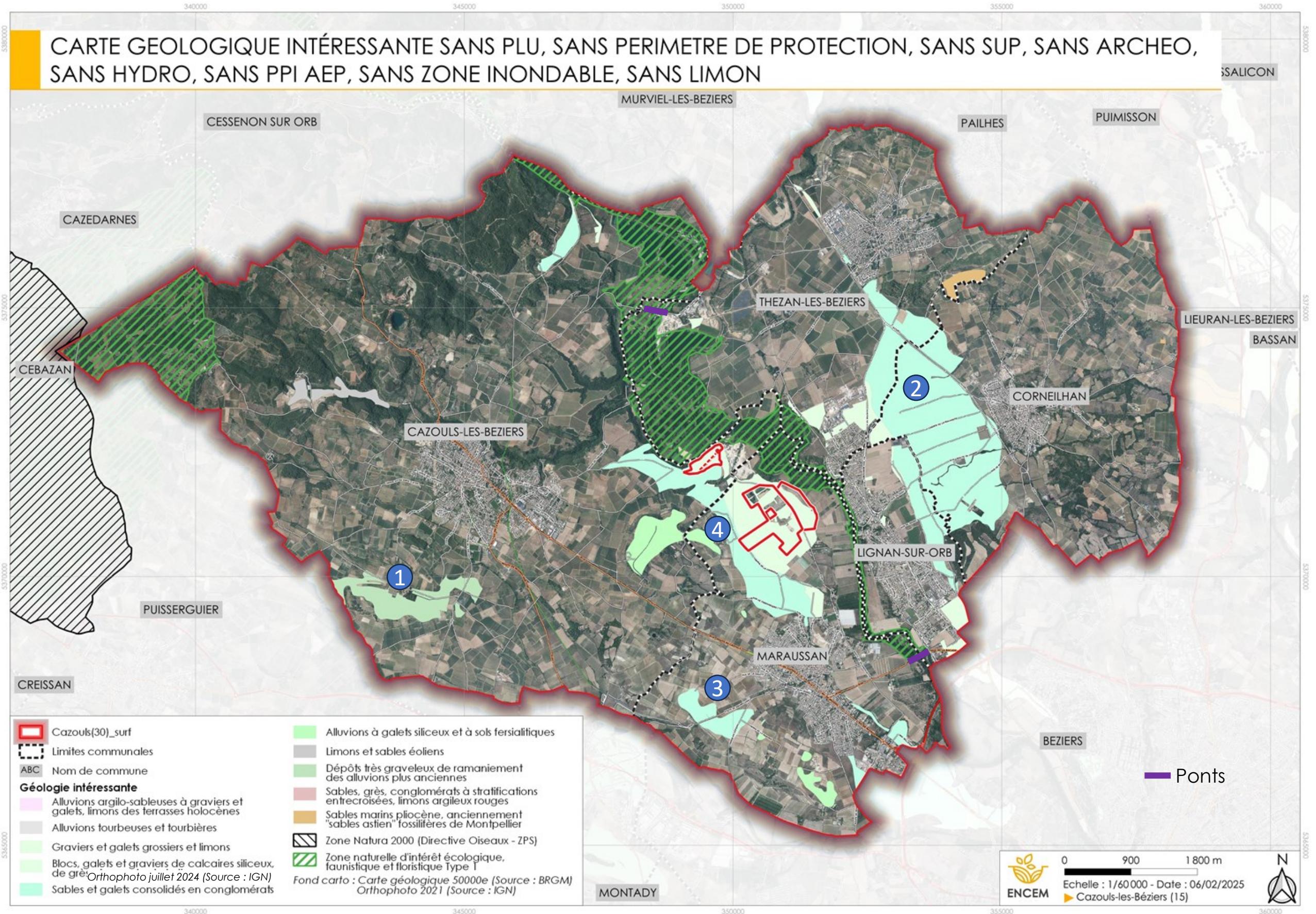
SITUATION GÉOLOGIQUE INTÉRESSANTE : Zones de limon impliquant plus de lavage



ENCEM



SITUATION GÉOLOGIQUE INTÉRESSANTE : Sans les zones de limon impliquant plus de lavage





Pour nous contacter :

ENCCEM Conseil

Parc du Moulin à Vent – bât. 51

33 bd du Docteur Levy

69200 - Vénissieux

Tél : +33 (0) 4 78 78 80 60

contact@encem.com

polegeomatique@encem.com

<https://www.encem.com/>